

INFORMATIONS BOURSES DE LYCEE 2021-2022

➤ Elèves déjà boursiers en 2020-2021

Votre bourse va être **automatiquement reconduite** l'an prochain. Vous n'avez aucune démarche à effectuer. Toutefois, **signalez-nous tout changement de situation** non pris en considération initialement et intervenu jusqu'au 31 décembre 2020, **qui vous ferait changer d'échelon** (Voir le barème sur la notice d'information).

➤ Elèves non boursiers en 2020-2021

Les familles des **élèves non boursiers** qui souhaitent demander un dossier pour l'année prochaine doivent vérifier leur situation à l'aide de la notice d'information.

Télécharger [la notice ici](#).

Vous pouvez également effectuer une simulation et télécharger le dossier sur le site du ministère :

<https://www.education.gouv.fr/les-aides-financieres-au-lycee>

Si vous pensez pouvoir en bénéficier, vous pouvez soit :

- retirer dès à présent un dossier papier au secrétariat de gestion des bourses
Une fois complets, les dossiers et documents justificatifs sont à déposer jusqu'au 6 juillet 2021 au bureau de Madame Barré, secrétariat de gestion (Pôle scientifique et technologique) qui, après vérification, vous remettra l'accusé réception.
- déposer une demande en ligne du 25 juin au 6 juillet 2021.
Télécharger [le dossier ici](#).

- Contacts gestion-nelson-mandela@ac-poitiers.fr

Dominique Barré : 05.49.39.33.36. (ligne directe)